

DISSOLUTIONS

MACONNERIE DU
HAMOIS

SAS en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
148 bis rue de Paris, 80400 MUILLE
VILLETTE
890 309 180 RCS AMIENS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 mars 2022 au 148 bis rue de Paris - 80400 MUILLE VILLETTE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Anthony DUJARDIN, demeurant 36 rue Marcel Maréchal 02480 JUSSY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quits de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Amiens, en annexe au Registre de commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis : le Liquidateur.
91050337

TRIBUNAUX

Tribunal de Commerce
d'AMIENSAVIS DE DEPOT DU PROJET
DE REPARTITION

Au Greffe du Tribunal de Commerce d'AMIENS, où les contestations seront recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de la publication au Bodacc du présent avis. **Madame SIMAGOUTINA Hélène née RAEVSKAIA** commerçant personne physique 788 893 956 RCS AMIENS. N° de Gestion : 2012A00231 11 rue De la Hotoie 80000 AMIENS. Vente d'épicerie fine, produits d'importation des pays de l'Est, décoration, objet, jouet, maroquinerie, accessoires de mode, bijoux fantaisie, vaisselle, linge de maison, livres, cartes postales.
91050792

Clôture pour insuffisance d'actif du 20/05/2022 **Madame MASSON Delphine** (non inscrit au RCS AMIENS). Co-emprunteur des prêts de son exconjoint M. Benoît MAUPIN pour son activité de taille de pierre maçonnerie sise 3 route Nationale 80132 BELLANCOURT Actuellement 52C rue de Lorraine 80100 ABBEVILLE.
91050793

Ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée du 24/05/2022. **SARL BALIOS** société à responsabilité limitée (829 871 607 RCS AMIENS). L'enseignement de la conduite de tous véhicules à moteur terrestre et maritime, l'éducation à la sécurité routière et plus généralement toutes actes de formation et de perfectionnement de la conduite. 13 place Alphonse Fiquet 80000 AMIENS. Date de cessation des paiements le 10/05/2022.

Les déclarations de créances sont à adresser, dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : SELAS MJS PARTNERS 5 place Notre Dame 80000 AMIENS ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.
91050925

Tribunal de Commerce de
LE HAVRE

Jugement du Tribunal de Commerce de LE HAVRE en date du 27/05/2022 de conversion de la procédure de sauvegarde en liquidation judiciaire. Par jugement en date du 27/05/2022 le Tribunal de Commerce de LE HAVRE a prononcé la conversion en liquidation judiciaire de la **SARL NORA** société à responsabilité limitée (485 026 413 RCS AMIENS) Communication édition documents création et réactualisation identité visuelle ayant siège 2 rue de Valmy 76600 LE HAVRE et établissement 3 rue Jules Brûlé 80230 SAINT VALERY SUR SOMME. Date de cessation des paiements le 20/05/2022.

Les déclarations de créances sont à adresser, dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC au Liquidateur judiciaire : Selar Catherine VINCENT 20 rue Casimir-Périer 76600 LE HAVRE ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce.
91050794

CESSIONS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 26/04/2022 à LE CROTOY (Somme), Madame **Maryse GALLOIS**, veuve BRIOIS, demeurant 31 rue du 8 mai à LE CROTOY (80550), immatriculée au RCS d'AMIENS sous le numéro 349 381 046, a cédé à la **SNC P.L.S.** dont le siège social est sis 31 rue du 8 mai à LE CROTOY (80550), immatriculée au RCS d'AMIENS sous le numéro 912 042 009, représentée par Monsieur Laurent Plichon, un fonds de commerce de café, bar, tabac loterie, exploité à LE CROTOY (Somme) 31 rue du 8 mai, moyennant le prix de 72000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 26/04/2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, seront reçues pour la validité et pour la correspondance auprès de la SCP BLONDET, représentée par Maître Marc BLONDET, avocat, 7 rue Alfred François 80100 ABBEVILLE, désignée en qualité de séquestre du prix.
91050006

DIVERS



M^e Katia GANDREY ALLIBE
1 rue du 8 mai 1945
80130 FRIVILLE ESCARBOTIN

Aux termes d'un acte authentique, reçu par Me Katia GANDREY-ALLIBE, notaire à FRIVILLE-ESCARBOTIN, en date du 31/05/2022. Monsieur **CARETTE Jean-Pierre Georges René** et Madame **PECQUERELLE Elisabeth Andrée** demeurant ensemble à CAHON (80132), 3 rue du Moulin. Mariés le 22/06/1985 sous le régime la communauté de biens réduite aux acquêts. Sont convenus d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté en toute propriété au survivant.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Maître Katia GRANDREY-ALLIBE, notaire à FRIVILLE-ESCARBOTIN (Somme), 1 rue du 8 mai 1945 où domicile a été élu à cet effet.
91050563

AVIS DE DEPOT
DE TESTAMENT

Suivant acte en date du 12 mai 2022 dûment enregistré au greffe du TGI d'AMIENS le 19 mai 2022, Maître Olivier REVILLION Notaire à AMIENS (80000) 55 avenue d'Italie, a déposé aux rangs de ses minutes le testament en la forme olographe de **Madame Mauricette Huguette Marguerite LANGLOIS**, en son vivant retraitée, demeurant à AMIENS (80000) 8 rue Lescouvé EHPAD LES QUATRE CHENES. Née à NEUFCHATEL-EN-BRAY (76270), le 11 janvier 1927. Veuve de Monsieur Jean Marcel André DEVAUCHELLE et non remariée. Madame LANGLOIS Mauricette Huguette Marguerite étant divorcée en premières noces de Monsieur Louis HAUTEMER. Décédée à AMIENS (80000) le 12 janvier 2022. Ce testament institue à défaut d'héritiers réservataires des légataires universels. Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois entre les mains de M^e REVILLION notaire chargé du règlement de la succession.
91050822

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE
UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 19 mai 2003, Madame **Bernadette Berthe Marie CAGNARD**, en son vivant retraitée, demeurant à HAM (80400) 56 rue de VERDUN Maison de retraite.
Née à BEAUVAIS (60000), le 19 avril 1938, veuve de Monsieur Michel Lucien Arsène FOUQUES et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité de nationalité Française, résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à HAM (80400) (FRANCE), le 4 avril 2022. A consenti un legs universel. Consécu-

tivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître David DUPONT, Notaire, titulaire d'un office notarial à HAM, 4 place de l'Hôtel de Ville, le 1^{er} juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : David DUPONT, notaire à HAM(80400) 04 «place de l'hôtel de ville, référence CRPCEN : 80100, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AMIENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
91050878

Par testament olographe du 18/07/2015 déposé au rang des minutes de Maître LEMOINE Bruno, notaire à ROYE, en date du 20/05/2022 dont une copie authentique a été adressée au tribunal judiciaire d'AMIENS, Mme **Denise Louise Angèle DUROTOY**, Veuve de Monsieur Edmond Lucien LANEUVILLE, née à ROYE (80700) le 04/11/1930, demeurant à ROYE, 1 ter rue de la Pêcherie Résidence de l'Avre et Santerre, décédée à ROYE le 21/12/2021, a institué un légataire universel. Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Bruno LEMOINE, chargé du règlement de la succession. Pour avis, Maître LEMOINE Bruno.
91050269

Abonnez-vous à PICARDIE LA GAZETTE

AVIS ADMINISTRATIFS

PRESCRIPTION D'UNE PROCEDURE
DE DECLARATION DE PROJET
EMPORTANT LA MISE EN COMPATIBILITE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME
SUR LA COMMUNE DE NESLE

Par arrêté en date du 23/05/2022, le Président de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme a prescrit une procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de la commune de Nesle.

La déclaration de projet porte sur le classement de parcelles en zone 1AU1a au lieu de A et Nu, et la partie d'ores et déjà aménagée en U1a et U1ab au lieu de 2AU1 pour permettre le développement d'INNOVAFEED, considérant que le projet revêt un caractère d'intérêt général, en permettant de favoriser le développement économique sur le territoire et la création d'emplois par l'extension d'une entreprise déjà existante. L'objectif est de permettre de doubler la capacité du site en pleine expansion, en profitant de la symbiose industrielle avec les entreprises aux alentours avec pour effet une réduction notable d'émission de gaz à effet de serre. Cette arrêté est affiché en mairie de Nesle, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme, sis 2 bis rue de Péronne 80400 HAM et peut être consulté pendant un mois à compter du 25/05/2022.
91049653

PROCEDURES ADAPTEES

Société Immobilière Picarde d'HLM
Direction de l'habitat

13 place d'Aguesseau 80000 Amiens
mèl : correspondre@aws-france.com
web : http://www.sipimmo.com
Référence : Villers Bocage PSLA

PROCEDURE ADAPTEE
AVIS RECTIFICATIF DU 31/05/2022

Objet :
au lieu de : Construction de 8 logements individuels en PSLA
lire : Mission de Maitrise d'Oeuvre pour la construction de 8 logements individuels en PSLA - VILLERS BOCAGE.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.marches-publics.info>
91050815

TOUT SAVOIR
TOUT DE SUITE !

Les annonces légales, une fantastique source
d'informations commerciales pour :

- Prospecter,
- Développer vos marchés,
- Suivre la qualité de vos créances.

Pour tout savoir, abonnez-vous. Téléphonnez vite au 03 28 38 45 10